

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection](#)[Moret_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 41 \(2\)](#)[Item](#)[Marie Moret à monsieur le Directeur de la dette publique d'Italie, 27 octobre 1886](#)

Marie Moret à monsieur le Directeur de la dette publique d'Italie, 27 octobre 1886

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 41 (2)

Collation1 p. (372r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à monsieur le Directeur de la dette publique d'Italie, 27 octobre 1886, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/44558>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[27 octobre 1886](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire[Directeur de la dette publique d'Italie](#)

Lieu de destinationRome (Italie)

Description

RésuméMarie Moret demande sous quelles conditions ses valeurs de rente italienne 3 %, actuellement déposées à la Banque de France, pourraient être déposés dans leur banque.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Personnes citées[Banque de France](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 26/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

372

Guise Familistère 27 octobre 1886

Monsieur le Directeur de
la Dette publique d'Italie
à Rome,

Je suis possesseuse d'un certain
nombre de titres de rente italienne
trois pour cent, actuellement déposés
à la Banque de France. J'ai l'hon-
neur de vous prier de me dire si ces
valeurs peuvent être déposées en
notre Banque, soit en titres nomi-
natifs, soit en titres au porteur ?

A quelles conditions dans l'un et
l'autre cas ?

Et quelles sont les garanties
offertes au déposant ?

Veuillez agréer, Monsieur le
Directeur, l'assurance de toute ma
consideration.

Marie Monet
f^e Godin

Adresse : Madame Godin au Familistère
Guise, Aisne, France.